

Pour une mobilité harmonieuse dans le secteur de la Comble-Emine

Les documents sur la modification partielle du plan d'aménagement local de Cernier soumis au Conseil général évoquent les problèmes de mobilité dont tout un chacun a conscience dans le secteur concerné. Aujourd'hui déjà, souvent le trafic motorisé, les piétons et les cyclistes se côtoient difficilement dans une zone vouée à se développer, indépendamment de l'incertain pôle de la gare.

La Commune n'étant pas entièrement propriétaire des voies de mobilité concernées, leur aménagement cohérent et efficace risque de prendre beaucoup de temps.

Aussi, le Conseil général demande au Conseil communal d'entreprendre rapidement les démarches nécessaires pour harmoniser les différents modes de déplacement dans le secteur de la Comble-Emine, y compris l'accès à la zone commerciale, sans attendre le développement définitif du pôle de la future gare. Dans le cadre des futurs travaux d'HIFI FILTER, la mise en œuvre de la jonction avec la route de Neuchâtel pourrait également être envisagée.